

8ème Coupe Nationale des Clubs de Voile d'Entreprise
Course des Lauriers Ile de France
Course par Equipes du 25 au 26 septembre 2010
Club de Voile St Quentin en Yvelines



AVIS DE COURSE

Terminologie : le terme « bateau » utilisé ci-dessous signifie bateau ou windsurf selon le cas.

1. REGLES

La régatée sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*, incluant l'annexe B,
- 1.2. les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. Cette régatée se disputera sur le principe de la course par équipe avec arbitrage sur l'eau au sens de l'annexe D des règles de course à la voile. Le matériel est mis à disposition par le club organisateur
- 2.2. Trois supports sont possibles : dériveur solitaire, windsurf, catamaran.
- 2.3. Une entreprise peut inscrire une seule équipe dans chacun des supports proposés.
- 2.4. Une équipe est composée de 2 personnes en dériveur et windsurf, de 4 personnes en catamaran.
- 2.5. Le nombre d'équipe est limité à 12 par support. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée cachet de la poste faisant foi (à l'aide du formulaire ci-joint).
- 2.6. Les équipes ou les équipages doivent être constitués de salariés d'une même entreprise, d'un club d'entreprises, d'une administration ou d'une collectivité et leurs ayants droit. Les retraités de l'entreprise sont considérés comme salariés dans la mesure où ils bénéficient des œuvres sociales de l'entreprise. Cette épreuve est aussi ouverte aux grandes écoles et universités.
- 2.7. Si des entreprises doivent s'associer pour pouvoir constituer une équipe complète, elles devront soumettre l'acceptation de leur inscription inter entreprise à un jury composé des membres de la commission sport entreprise de la FFV, présidée par M. Claude Thourot, désigné pour statuer sur cette dérogation.
- 2.8. Une équipe pour s'inscrire ne pourra comporter plus de 50 % d'extérieurs à l'entreprise (ex : windsurf : 1 salarié + 1 extérieur).
- 2.9. Les équipes universitaires devront être de la même école/Université.
- 2.10. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile ou FFSE valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs (possibilité de prendre une licence temporaire sur place, se munir d'un certificat médical de non contre indication à la pratique de la compétition en voile de moins de 3 mois).

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont de 30 euros par personne. Ces droits comprennent le repas du samedi soir.

4. PROGRAMME

- 4.1. Confirmation d'inscription 25 septembre de 9H30 à 11H45
Briefing coureurs et tirage au sort des bateaux 25 septembre 11 H

Apéritif de bienvenue 25 septembre 18 H
Repas coureurs : 25 septembre 19 H 30
Après les courses dimanche 26 septembre : Remise des prix

4.2. Jours de course :

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
25/09/10	13 H	Toutes
26/09/10	9 H 30	Toutes

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à la confirmation des inscriptions.

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer seront précisés dans les instructions de course.

7. SYSTEME DE PENALITE

Pour les catamarans, les windsurfs, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. CLASSEMENT

- 8.1.** Pour chaque support (dériveur solitaire, windsurf, catamaran), l'épreuve se déroulera en deux phases :
- Une phase sélective sous forme d'une série de courses en duel d'une équipe contre une autre équipe.
 - Une phase demi-finales et finales entre les 4 premiers de la phase sélective.
- Les classements seront établis conformément à l'annexe D des RCV.
Ce format de course pourra être modifié selon le déroulement des courses.
- 8.2.** Le classement combiné sera établi à partir de la somme des points obtenus pour chaque support en appliquant la formule : $\text{Points} = \text{Nombre d'inscrit pour le support} + 1 - \text{place finale}$. Une entreprise n'ayant pas d'équipe sur un support marquera 0 points pour celui-ci. En cas d'ex æquo la place sera décernée en privilégiant le support le plus représenté en nombre de coureurs, et ensuite en nombre d'équipes participantes.
- 8.3.** Il sera fait une extraction du classement pour chaque support des équipes Ile de France dont l'entreprise est affiliée à la FFSE pour la course des Lauriers du Sport en Entreprise Ile de France.

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. PRIX

La « Coupe Nationale des Clubs de Voile d'Entreprise » par support sera décernée à la première équipe de chaque support.

La « Coupe Nationale de Voile des Entreprises Combiné », dit challenge FFSE, sera décernée à l'entreprise vainqueur du combiné des trois supports.

La « Coupe Nationale de Voile des Entreprises féminine », par support sera décernée à la première équipe féminine de chaque support.

La course des lauriers par support à la première équipe d'Ile de France

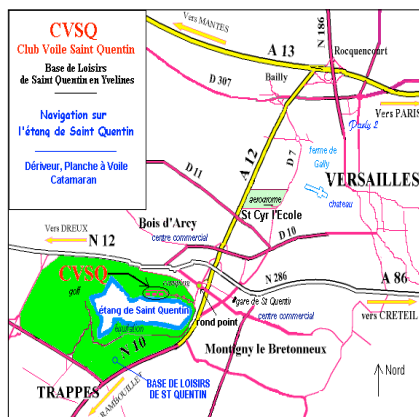
11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Lieu : Base Régionale de Loisirs de l'Étang de Saint Quentin en Yvelines



Accès :

Par les transports en commun

- Ligne C du RER : Gare de St Quentin en Yvelines.
- Depuis la "gare Montparnasse" : Gare St Quentin en Yvelines.
- Depuis la gare de "Versailles Rive Gauche" : Bus 2710 (APTR) - Gare St Quentin en Yvelines.
- Depuis Paris "Porte d'Orléans" : Bus 475.

Par la route

- Accès par le périphérique Ouest, prendre direction "Rouen", puis A12 direction "St Quentin en Yvelines", sortir à "Base de Loisirs de St Quentin en Yvelines".

Hébergements :

Le relais des Canardières (Hébergement de la base de Loisirs situé sur la rive sud du plan d'eau, dans la base de loisirs, accès par une route interne)

Hébergement et restauration : Base de loisirs de St Quentin en Yvelines.

RD 912

78 190 Trappes

Contact : Mickaël DUBREUIL

Téléphone : 01 30 16 44 40 - Fax : 01 30 62 91 72

Camping du Parc Étang (Camping situé sur la rive nord de la base de loisirs)

Téléphone 01.30.58.56.20 - Fax 01.34.60.07.14

Office de tourisme

Centre Commercial Régional Espace Saint-Quentin

3, place Robert Schuman

78190 Montigny-le-Bretonneux

Téléphone : 01 39 30 42 10 - Fax 01 39 30 42 16 - <http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/>

Restauration le midi :

Restaurant Les Alizés (Restaurant situé au centre de voile de la base de loisirs).

Repas / Sandwichs sur place

Téléphone : 01.30.58.40.95

Penser à réserver votre panier repas (7 €), pour le samedi midi et le dimanche midi sur votre fiche d'inscription.

Informations complémentaires

Didier CHOUX: 01.30.58.91.74 – 06.73.28.87.50, messagerie : voile@basedeloisirs78.fr

CVSQ : 01 30 58 91 74 Site : <http://asso.ffv.fr/cvsq/>

FICHE D'INSCRIPTION

Remplir pour les supports auxquels votre entreprise souhaite participer. La signature de tous les participants avec la mention manuscrite "Lu et approuvé" sera requise à la confirmation des inscriptions.

Nom de l'entreprise :	Correspondant :
Adresse :	
Email :	Tél. :

- **Equipe en Dériveur Laser** : Tarif 60 € comprenant le repas du samedi soir pour les 2 coureurs et la fourniture des 2 bateaux complets.

	Nom	Prénom	N° de licence*	Salarié/Conjoint/ Enfant/Extérieur	Date de Naissance	Acceptation (1) et (2) : signature
1						
2						

* Mettre « LJ » en cas de demande de licence journalière, qui sera à régler au secrétariat de l'épreuve.

- **Equipe en Windsurf** : Tarif 60 € comprenant le repas du samedi soir pour les 2 coureurs et la fourniture des 2 windsurfs. (Prévoir Harnais et Bouts de harnais)

	Nom	Prénom	N° de licence*	Salarié/Conjoint/ Enfant/Extérieur	Date de Naissance	Acceptation (1) et (2) : signature
1						
2						

* Mettre « LJ » en cas de demande de licence journalière, qui sera à régler au secrétariat de l'épreuve.

- **Equipe en Catamaran** : Tarif 120 € comprenant le repas du samedi soir pour les 4 coureurs et la fourniture des 2 catamarans.

	Nom	Prénom	N° de licence*	Salarié/Conjoint/ Enfant/Extérieur	Date de Naissance	Acceptation (1) et (2) : signature
1						
2						
3						
4						

* Mettre « LJ » en cas de demande de licence journalière, qui sera à régler au secrétariat de l'épreuve.

Restauration	Nombre	Total
Accompagnateurs participants au repas	20 € par personne	
Paniers repas samedi midi	7 € par personne	
Panier repas dimanche midi	7 € par personne	
Total (Inscription et restauration)		

(1) "J'accepte de me soumettre aux règles de course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve"

(2) "En participant à ce Championnat, le compétiteur autorise l'autorité organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux dudit championnat"

Inscription à retourner avec un chèque à l'ordre de « CVSQ » avant le 16 Septembre 2010 le cachet de la poste faisant foi à :

**FFVoile – Commission Sport Entreprise
Coupe Nationale de Voile des Entreprises
17, rue BOCQUILLON
75015 Paris.
Courriel : voile.entreprise@ffvoile.fr**

Date et signature,